

Department of Public Safety
Gaming Control Branch
P. O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1



Ministère de la Sécurité publique
Direction de la réglementation des
jeux
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

FORMULAIRE DE DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS SUR UN ACTIONNAIRE
Casino : Fournisseur de biens ou de services relatifs au jeu et
fournisseur de biens ou de services non relatifs au jeu

Section A Renseignements sur le demandeur (fournisseur de biens ou de services relatifs au jeu et fournisseur de biens ou de services non relatifs au jeu)

Nom officiel du demandeur _____

Fournisseur de matériel de biens ou de services relatifs au jeu

Fournisseur de biens ou de services non relatifs au jeu

Adresse : _____

(Numéro de voirie et nom de la rue)

(Bureau/Étage)

(Municipalité)

(Province/État/Pays)

(Code postal/Code ZIP)

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Section B Nom et adresse de l'actionnaire

Nom officiel de l'actionnaire _____

Appellation commerciale _____

Date de la constitution en corporation _____

Lieu de la constitution en corporation _____

Numéro de corporation _____

Adresse : _____

(Numéro de voirie et nom de la rue)

(Bureau/Étage)

(Municipalité)

(Province/État/Pays) (Code postal/Code ZIP)

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Section C Renseignements sur l'investissement de l'actionnaire dans l'entreprise du demandeur

Actionnaire ayant droit de vote

Actionnaire sans droit de vote

Nom de la bourse _____

Nom des fiduciaires _____

Nom du courtier _____

Nombre d'actions détenues dans la compagnie
requérante _____

Pourcentage des actions détenues dans la compagnie
requérante _____

Section D Administrateurs

Fournissez sur une pièce jointe le nom officiel, la date de naissance et l'adresse de tous les administrateurs de l'entreprise actionnaire.

AVIS

(Conformément aux dispositions de la **Loi sur la protection des renseignements personnels** et de la **Loi sur le droit à l'information**)

Conformément à la *Loi sur la réglementation des jeux*, il se peut que le registraire de la réglementation des jeux doive, pour compléter ou vérifier l'information fournie dans le présent formulaire ou en annexe et pour vérifier l'admissibilité du requérant à l'inscription, recueillir des renseignements supplémentaires de sources intérieures ou étrangères comme les gouvernements fédéraux (incluant l'Agence du revenu du Canada et l'Internal Revenue Service), les gouvernements provinciaux, les gouvernements d'état, les administrations municipales, les organismes de délivrance de licences et de permis, les services de police, les autres organismes chargés de l'application de la loi, les bureaux de shérifs, les registraires de faillite, les agences d'évaluation du crédit, les compagnies fiduciaires, les établissements bancaires, les associations professionnelles et industrielles, les employeurs actuels et précédents, ainsi que tout ministère ou organisme gouvernemental. Les dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur le droit à l'information* obligent la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick et la Direction de la réglementation des jeux à maintenir la confidentialité de toute information en leur possession ou sous leur contrôle et à s'en servir uniquement aux fins pour lesquelles elle a été recueillie ou à des fins connexes.

L'information recueillie peut être utilisée et divulguée aux fins suivantes :

1. L'information recueillie sert à évaluer les antécédents personnels, financiers, commerciaux et criminels, l'honnêteté et l'intégrité commerciale du requérant, ainsi que des personnes et des compagnies mentionnées dans la demande;
2. L'information recueillie au sujet du requérant, ainsi que des personnes et des compagnies mentionnées dans la demande, peut être communiquée aux représentants gouvernementaux qui aident la Direction à déterminer si le requérant est admissible ou non;
3. La Direction peut communiquer l'information recueillie au sujet du requérant, ainsi que des personnes et des compagnies mentionnées dans la demande, avec les représentants d'autres entités administratives avec lesquelles elle a conclu une entente officielle;
4. La Direction peut communiquer l'information recueillie au sujet du requérant, ainsi que des personnes et des compagnies mentionnées dans la demande, avec des organismes d'application de la loi relativement à des enquêtes ou des autorisations sur le jeu;
5. La Direction de la réglementation des jeux peut continuer à vérifier les antécédents personnels, afin entre autres de relever toute accusation criminelle retenue ou toute déclaration de culpabilité antérieure ou de vérifier les antécédents criminels, pendant la période au cours de laquelle le requérant est inscrit.

Je m'engage à fournir à la Direction, sur demande, toute information ou autorisation écrite supplémentaire en appui à la présente demande.

Déclaration solennelle

Je, _____, suis _____
(Nom) (Poste)

pour _____
(Actionnaire)

Ainsi, je suis entièrement autorisé à faire les déclarations énoncées aux présentes.

Ayant lu et compris l'avis susmentionné, j'autorise par la présente, à titre d'actionnaire ou en son nom, la Direction à effectuer la collecte directe ou indirecte d'information et à communiquer cette information conformément aux dispositions susmentionnées dans l'avis.

Je jure et déclare solennellement que je suis entièrement autorisé à engager l'actionnaire et que toute l'information fournie dans la présente demande, ainsi que tous les renseignements compris dans les documents à l'appui, sont à ma connaissance véridiques et complets.

DÉCLARATION FAITE DEVANT MOI À

_____)
_____)
_____)
_____)
(Ville/Village) (Municipalité) _____)
_____)
_____)
_____)
(État/Province) (Pays) _____)
_____)
_____)
_____)
Le _____ 20 _____)
_____)
_____)
_____)
_____)
(Avocat, procureur, commissaire aux serments ou
notaire public) _____) (Signature)
_____)